

## Le référencement de l'information

Les références de l'information doivent être indiquées dans la bibliographie pour tous les documents qui t'ont servi pour le travail de recherche d'information. Cela est valable pour tous les documents, qu'ils viennent du CDI, d'une bibliothèque, d'une médiathèque ou de chez toi.

### · Pour un livre documentaire

*Modèle* : Auteur. - Titre. - Editeur, année d'édition. - cote.

*Exemple* : Humble, Richard. - Les bateaux. - Gründ, 1995. - 623.8 HUM.

### · Pour une encyclopédie, un dictionnaire

*Modèle* : Titre. - Editeur, année d'édition. - cote.

*Exemple* : Le petit Larousse illustré. - Larousse, 2005. - 030 LAR.

### · Pour un CD-ROM

*Modèle* : Titre. - Editeur, année d'édition. - cote.

*Exemple* : Atlas mondial. - Hachette, 2000. 912 ATL.

### · Pour un article de périodique

*Modèle* : Auteur. - Titre de l'article. - Titre du périodique + numéro, date de parution.

*Exemple* : De Pins, Olivier. - Tous égaux sur les bancs de l'école ?. - Les clés de l'actualité n° 748 du 19 mars 2008.

### · Pour une page web

*Modèle* : Auteur. - Titre de la page. - «Publié le» + date de publication. - Titre du site. - Adresse http de la page. - «Consulté le» + date de consultation.

*Exemple* : L'administration. - Venir au collège. - Publié le 11/03/08. - Collège Saint-Michel. - <http://stmichel-plouzane.homeip.net/spip.php?article1>. - Consulté le 07/04/08.

M. Guéguen  
Professeur documentaliste  
Collège Saint-Michel, Plouzané